

NEWSLETTER



NEWSLETTER#1, NOVEMBRE 2018

Le mot du Président

Il nous reste un an et demi à travailler ensemble avant les prochaines échéances électorales. Nous allons rester mobilisés pour concrétiser les projets que nous avons lancés.

La Communauté de communes est maintenant en ordre de marche. C'est une communauté de projets. Cela est essentiel pour accroître l'attractivité du territoire et l'économie locale.

Nous nous sommes fixés une feuille de route jusqu'à 2020. Je profite donc de cette première newsletter pour faire un point sur nos actualités. J'aborderai également un de nos grands projets : la maison de santé pluridisciplinaire qui sera implantée à Saint-Nicolas-de-la-Grave.

Dans les prochaines newsletters, j'évoquerai les autres projets comme le centre aquatique.



A LA UNE

« Confluences Terre d'entrepreneurs" : un nouveau site à découvrir !

Le site « one page » dédié aux entrepreneurs entreprendre.terresdesconfluences.fr est en ligne.

Vous avez un projet. Vous recherchez un terrain pour implanter ou développer votre entreprise. Vous recevez des entrepreneurs ou porteurs de projet intéressés par notre territoire Terres des Confluences.

Cette page a été pensée pour offrir un accès direct à toutes les bonnes raisons et les informations utiles pour s'installer.

Retrouvez également l'ensemble des actions économiques en cours de la Communauté de communes, dans la rubrique « Entreprendre » sur le site internet : www.terresdesconfluences.fr



ACTUALITE

Le Plan Climat est lancé

Le 5 juin dernier, les élus de la Communauté de communes Terres des Confluences se sont engagés en lançant l'élaboration de leur **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** qui constitue une démarche novatrice en faveur d'un développement durable, économe, cohérent et attractif du territoire.



Qui doit agir ?

Le constat d'un changement climatique ne fait désormais plus débat.

Réchauffement de la Planète, montée du niveau des océans, fonte des glaciers, intensification des catastrophes naturelles, phénomènes de météo extrêmes, problématique de la qualité de l'air avec des pics de pollution de plus en plus fréquents en France,...tels sont les constats alarmants du changement climatique.

La source principale de la pollution de l'air et de l'émission des gaz à effet de serre: les activités humaines (industrie, agriculture, transports, chauffage).

Nous sommes tous responsables de ce bouleversement.

Ensemble nous pouvons donc agir pour trouver des solutions.

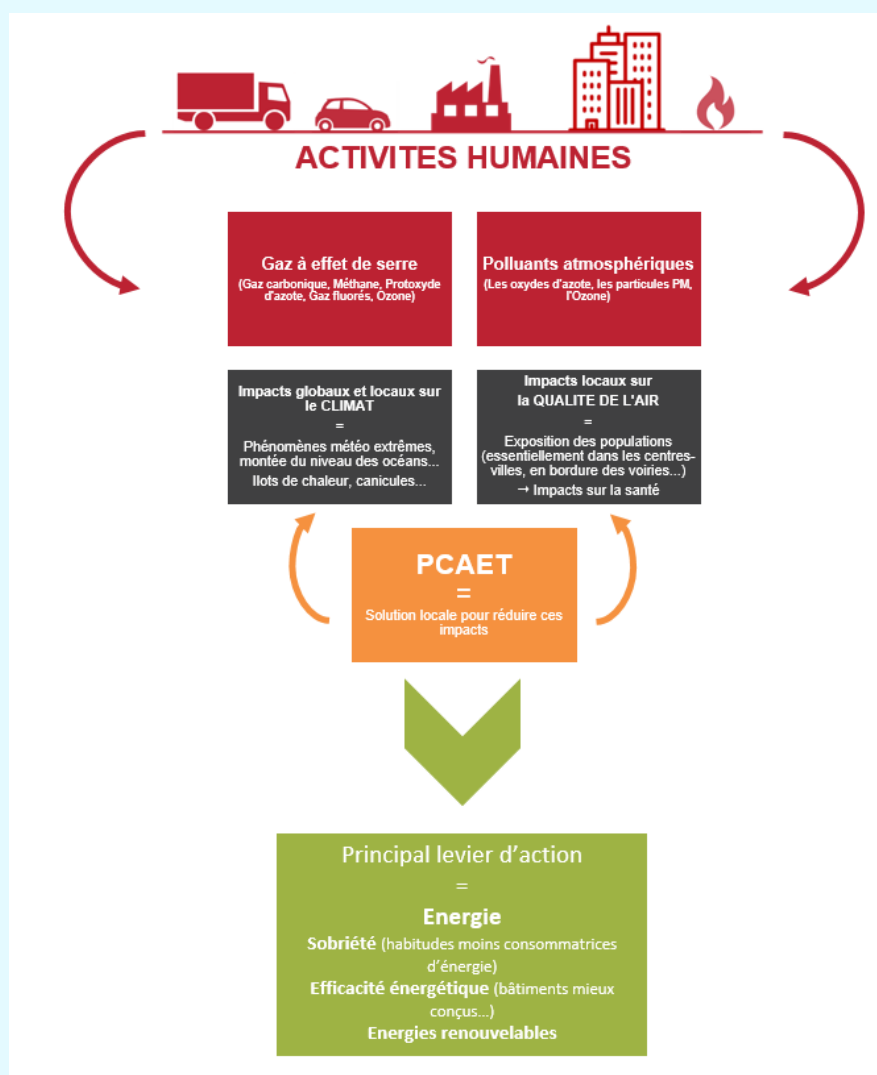
Quelle réponse apportée par Terres des Confluences ?

Le PCAET, qui va être élaboré à l'échelle de notre territoire, devra s'inscrire dans les objectifs régionaux très ambitieux à l'horizon 2050 :

Souhait de la région Occitanie : devenir la première région exemplaire d'Europe, en visant d'ici 2050 :

- Une consommation énergétique divisée par deux,
- 100% d'énergie renouvelable locale.

Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ?



Que vous soyez citoyens, communes, écoles, entreprises...chacun peut agir à son niveau. Le climat est l'affaire de tous !

Le PCAET vous concerne !

Vous aussi, vous pourrez contribuer, très prochainement, aux enjeux territoriaux du développement durable en donnant votre avis.

Nous vous tiendrons informés !

Pour en savoir plus sur les actions déjà menées et les étapes d'élaboration vous pouvez consulter directement la page dédiée à ce projet sur le site internet.

LES GRANDS PROJETS

Zoom sur la Maison de santé pluridisciplinaire

Ouverture des portes prévues pour juillet 2019



Où en sommes-nous ?

Ce projet avance bien. Cette maison pluridisciplinaire de 620 m² environ va accueillir différents professionnels de santé parmi lesquels des médecins, des infirmières et des kinésithérapeutes.

Elle est située sur la route départementale reliant St Nicolas de la Grave à Castelmayran.

Les travaux de terrassement ont débuté le 27 septembre dernier.

L'objectif est une mise en service en juillet 2019.

Quel est l'intérêt d'un tel équipement ?

Fortement encouragé par l'Etat, ce type d'équipement permet aux professionnels de santé d'être regroupés dans un lieu unique pour mettre en pratique un projet de santé partagé. La coordination entre eux en est facilitée ; ce qui améliore, in fine, le service rendu aux patients.

Une maison de santé ne peut fonctionner qu'avec un engagement des professionnels de santé. C'est le cas à Saint Nicolas, en partenariat avec leurs collègues de Lavit et Beaumont de Lomagne.

Quels sont les financements ?

Ce projet de 1,3 millions d'euros TTC est subventionné à hauteur de 200 000 € par l'Etat, 150 000 € par le Département et 130 000 € par la Région. Une enveloppe de 200 000 € environ sur le fonds européen LEADER a également été attribuée. La commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave a vendu à l'euro symbolique le terrain qui permet la réalisation de cet équipement.

Un projet de tourne-à-gauche est également prévu. Les travaux seront financés par la commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave, la Communauté de communes et le Département.

Au total, ce sont donc 680 000 € de subventions pour ce projet. Parallèlement, un projet de bail a été proposé aux futurs occupants afin de déterminer le loyer mensuel dû.

Une fois l'opération terminée, un bilan financier précis sera établi. Cet équipement permettra en tout cas d'offrir aux professionnels de santé les conditions matérielles optimales pour l'exercice de leurs missions.

Pour en savoir plus sur ce projet rendez-vous sur la page dédiée du site internet



Vous souhaitez recevoir des alertes par SMS en cas d'urgence, pour cela il vous suffit de vous inscrire directement sur le site internet.

Communauté de Communes Terres des Confluences

2006 route de Moissac - BP 50046

82102 CASTELSARRASIN Cedex

Tél : 05.63.95.56.00 Fax : 05.63.95.56.01

www.terresdesconfluences.fr

www.entreprendre.terresdesconfluences.fr

Cet email a été envoyé à [[EMAIL_TO]], cliquez ici pour vous désabonner .